

INTERVIEW DE MYRIAM REMBAUT ET ANGE-LISE LAPIED

Quelle est votre activité ?

Myriam Rembaut : Nous sommes dans le domaine de la presse et de l'édition. Notre société, Tutti Kids, développe des supports multimédia pédagogiques et ludiques à destination des jeunes, pour décrypter l'actualité, développer l'esprit critique et apprendre les bases de la citoyenneté.

Quel a été votre parcours jusqu'à la création de votre entreprise ?

Myriam Rembaut : Je suis journaliste depuis 25 ans. J'ai été tour à tour critique, chef de rubrique, rédactrice en chef, dans plusieurs publications spécialisées et magazines généralistes mensuels, hebdomadaires ou quotidiens. Avant la création de l'entreprise, j'ai passé 15 années dans la presse pour enfants.

Ange-Lise Lapied : Je suis journaliste en free-lance depuis 10 ans spécialisée dans la santé, le théâtre, la presse société et enfants.

Comment avez-vous eu l'idée de votre projet ?

Myriam Rembaut : J'étais rédactrice en chef de trois mensuels ludopédagogiques à destination des enfants des pays francophones. J'ai grandement participé à la création du contenu de ces magazines, nouveaux sur le marché de l'édition. Mais une mauvaise gestion de la direction couplée à la crise de la presse écrite a précipité la fermeture de ces magazines. Ne voulant pas perdre le contenu original de ces magazines (qui plaisait aux lecteurs) et croyant depuis longtemps aux ressources pédagogiques numériques et à l'intérêt d'un journal pour enfant sur Internet, je me suis associée à Ange-Lise Lapied, journaliste elle aussi et partageant les mêmes pôles d'intérêts, pour créer un site d'information pour les 8-13 ans.

Pourquoi avoir voulu créer une entreprise ?

Myriam Rembaut : Pour avoir la liberté d'entreprendre, de mettre en œuvre des projets auxquels d'autres entrepreneurs ne croyaient pas.

Quelles difficultés rencontriez-vous dans votre démarche ?

Myriam Rembaut : Je suis journaliste, pas gérante. La première difficulté est d'être orientée vers les bonnes personnes qui peuvent aider dans la démarche complexe de la création.

Ange-Lise Lapied : Se frotter avec le côté administratif de la création d'entreprise et la comptabilité.

Qu'est-ce qui vous a amené à recourir à l'ADIL ?

Myriam Rembaut : Sur les recommandations du Pôle emploi journaliste (CNRJ, Centre national de reclassement des journalistes), avec lequel j'ai mis en place un parcours « entreprise ».

Quel parcours d'accompagnement avez-vous suivi ?

Myriam Rembaut : J'ai fait trois mois de parcours à la création d'entreprise à l'Adil, puis j'ai demandé à bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise au sein d'une couveuse d'activité (parcours de 8 mois).

Qu'est-ce que cet accompagnement vous a apporté ?

Myriam Rembaut : À découvrir les responsabilités d'un chef d'entreprise, le fonctionnement administratif d'une société, la gestion du temps, à appréhender précisément et globalement notre projet...

Dans quel domaine en particulier, l'ADIL vous a le plus aidé ?

Myriam Rembaut : À réaliser une étude de marché, une simulation financière, à savoir présenter son savoir-faire à l'extérieur, à acquérir de l'assurance...

Pensez-vous qu'il est essentiel d'être accompagné ?

Myriam Rembaut : C'est indispensable. Plus encore lorsqu'on est débutant dans la création d'entreprise.

À partir de quand avez-vous eu le sentiment d'être un entrepreneur ? (1er contact, 1er paiement, dépôt du dossier ...)

Myriam Rembaut : Le jour du dépôt des statuts au Greffe du tribunal de commerce de Paris.

Ange-Lise Lapied : Au premier rendez-vous client quand le « je » s'est confondu avec le « nous » de l'entreprise.

Votre entreprise est créée depuis 21 juillet 2010. Avez-vous ou pensez-vous garder des contacts avec l'ADIL ?

Myriam Rembaut : Nous gardons des contacts, oui.

Ange-Lise Lapied : Oui, pour nous donner de précieux conseils dans notre parcours de jeunes entrepreneurs.

Si vous deviez donner un conseil à un créateur d'entreprise, ce serait quoi ?

Myriam Rembaut : N'abordez pas seul la création d'entreprise. Un accompagnement renforce les acquis et permet de développer un réseau solide pour une entreprise en devenir.

Ange-Lise Lapied : En priorité consolider les fondations de sa société et ne pas hésiter à se faire aider et accompagner pour contourner les difficultés.